



# CAP EXPLORER

CONVENTION AXA ASSISTANCE N°2243705  
EXPLORER ANNULATION - EXPLORER MULTIRISQUES - EXPLORER ASSISTANCE  
- EXPLORER COMPLÉMENTAIRE CB

## TABLEAU DES GARANTIES

	EXPLORER MULTIRISQUES	EXPLORER COMPLÉMENTAIRE CB	EXPLORER ASSISTANCE	EXPLORER ANNULATION	PRESTATIONS	MONTANTS ET PLAFONDS
	x	x		x	Assurance annulation	Maximum par personne : 10 000 € Maximum par événement : 40 000 €
					Franchise	Événements : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des paragraphes 1 et 2 : une franchise de 50 euros par Assuré est applicable</li> <li>• Des paragraphes 3 à 24 : une franchise de 10 % avec un minimum de 50 euros par Assuré est applicable</li> <li>• Des paragraphes 25 à 37 : une franchise de 20 % avec un minimum de 50 euros par Assuré est applicable</li> </ul>
	x			x	Départ impossible en cas de perturbation des transports Départ : Manquement de correspondance Annulation de voyage	Maximum 1 000 € par personne Maximum 2 000 € par personne
	x	x		x	Avion manqué	50% du montant initial total de votre forfait (prestations de transport et prestations terrestres) 80% du montant initial total de votre vol sec (prestations de transport uniquement)
	x	x		x	Retard d'avion • Franchise vol régulier : 3H de retard • Franchise vol charter : 6H de retard	31 € maximum par personne/par heure de retard maximum par personne : 152 € maximum par événement : 762 €
	x	x	x		Rapatriement médical	Frais réels
	x	x	x		Envoi d'un médecin sur place	Frais réels
	x	x	x		Immobilisation sur place	100 € par jour et maximum 10 jours
	x	x	x		Prolongation de séjour sur place	100 € par jour et maximum 10 jours
	x	x	x		Retour au domicile ou poursuite du voyage après consolidation	Frais réels
	x	x	x		Visite d'un proche Prise en charge des frais d'hôtel	Frais de transport Aller-retour 100 € par jour et maximum 10 jours
	x	x	x		Rapatriement en cas de décès Prise en charge des frais de cercueil	Frais réels 2 300 €

x	x	x	Accompagnement du défunt Prise en charge des frais d'hôtel	Frais de transport Aller-retour 100 € par jour et maximum 4 jours
x	x	x	Retour des enfants mineurs bénéficiaires Hébergement de l'accompagnant	Billet aller retour de l'accompagnateur 100 € par jour et maximum 4 jours
x	x	x	Retour des bénéficiaires	Billet Retour
x	x	x	Assistance psychologique	3 entretiens téléphoniques par personne et par événement
x	x	x	Chauffeur de remplacement	Frais réels
x	x	x	Informations et conseils médicaux 24 heures sur 24	Frais réels
x	x	x	Retour anticipé	Billet retour ou billet aller-retour
x	x	x	Retour impossible en cas de perturbation des transports :	Maximum 1 000 € par personne
			Prolongation de séjour ou frais de transport supplémentaires	Ou 200 € /nuitée / pers – max 5 jours
x	x	x	Envoi de médicaments à l'étranger	Frais réels
x	x	x	Transmission de messages urgents	Frais réels
x	x	x	Intervention médicale auprès d'un enfant mineur resté au domicile	Organisation et coût du transport en ambulance
x	x	x	Rapatriement différé de l'animal domestique au domicile :	
			• Rapatriement de l'animal jusqu'au domicile	Frais réels
			• Mise à disposition d'un titre de transport	Billet A/R
x	x	x	Organisation de services	Sans prise en charge
x	x	x	Frais médicaux à l'étranger :	
			Asie, Australie, Canada, USA, Nouvelle Zélande	300 000 € maximum par personne
			Reste du Monde	200 000 € maximum par personne
			Europe et bassin méditerranéen	75 000 € maximum par personne
			Soins dentaires d'urgence	300 € maximum par personne
			Franchise	30 € par dossier
x	x	x	Frais de recherche et de secours	4 600 € maximum par personne maximum 23 000 € par événement
			En cas de souscription de l'extension Alpinisme	12 000 € maximum par personne 45 000 € maximum par événement
x	x	x	Perte ou vol de documents ou d'effets personnels :	
			• Conseils, frais d'envoi	Frais réels
			• Frais de réfection	152 € maximum par personne
			• Avance de fonds	3 000 € maximum par personne
x	x	x	Avance de caution pénale à l'étranger	Maximum 15 245 €
x	x	x	Frais d'avocat à l'étranger	Maximum 3 049 €
x	x	x	Assurance Bagages :	
			• Objet Précieux / valeur :	2 000 € maximum par personne 10 000 € maximum par événement
			• Franchise	Limités à 50% du maximum par personne 30 € par dossier
x	x	x	Retard de livraison Bagages	152 € maximum par personne 762 € maximum par événement
x	x	x	<u>Assurance responsabilité Civile vie privée</u>	
			Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus dont :	4 500 000 € par sinistre
			• Dommages corporels autres que ceux survenus aux USA / Canada	4 500 000 € par sinistre
			• Dommages corporels survenus aux USA / Canada	1 000 000 € par sinistre
			• Dommages matériels et immatériels consécutifs	45 000 € par sinistre avec une franchise de 150 €

x	x	x		<u>Responsabilité civile locative</u>	
				• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus causés aux biens immobiliers et mobiliers objet du contrat de location	500 000 € par sinistre avec une franchise de 500 €
				Dont dommages causés aux biens mobiliers listés dans l'inventaire joint au contrat de location	10 000 € par sinistre avec une franchise de 500 €
				<u>Responsabilité civile Sports et Loisirs</u>	
				• Dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis	150 000 € par événement
				• Dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis	45 000 € par événement
				<u>Défense et recours</u>	10 000 € par sinistre avec une franchise de 500 €
					20 000 € par litige avec un seuil d'intervention à 380 €
x	x	x		<u>Assurance Individuelle accident DC et IP (Personne de plus de 16 ans et de moins 70 ans)</u>	Billet Retour 20 000 € par personne
				DC et IP (Personne de moins de 16 ans et plus de 70 ans)	8 000 € par personne
x	x	x		<u>Voyages de Compensation</u>	Même valeur que le voyage initial
x	x	x	x	<u>Assurance « interruption de voyage » Prestations non utilisées</u>	7 000 € par personne, 29 000 € par événement
x	x	x		<u>Aide ménagère au domicile de l'assuré en France après rapatriement</u>	Maximum 20 heures sur 15 jours
x	x	x		<u>Garde malade au domicile de l'assuré en France après rapatriement</u>	Maximum 20 heures
x	x	x		<u>Garde des enfants au domicile de l'assuré en France après rapatriement</u>	Maximum 20 heures ou billet aller-retour
x	x	x		<u>Livraison de médicaments au domicile de l'assuré en France après rapatriement</u>	Frais de livraison /une intervention par événement
x	x	x		<u>Envoi d'un serrurier</u>	Frais de déplacement 153 € maximum Frais de réfection des clés 153 € maximum
x	x	x		<u>Hébergement suite à un sinistre</u>	100 € par jour et maximum 5 jours



## Aon France

agissant sous le nom commercial **Chapka Assurances.**

### Siège social

31-35 rue de la Fédération  
75717 Paris Cedex 15  
t +33(0)1 47 83 10 10  
aon.fr

N° ORIAS 07 001 560

SAS au capital de 46 027 140 euros

414 572 248 RCS Paris

N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248

Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-7 et L.512-6 du Code des assurances